L'ABEILLE.

PAR BULLIT, BULLEN & MAGNE.
NO 69, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :
ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la ville, payables d'avance pour l'année ou trois piastres pour le trimestre destinées pour la campagne et publiées trois fois la semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsqu'il prenne au moins pastager payer 4 ans de suite à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les sommes dues ne soient payées. Les abonnés qui voudront changer leur abonnement devront envoyer un bon avis par écrit, une semaine avant que le temps de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES.—Une passera par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chacune insertion subséquente. Pour changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

Annonces pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, 300; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, 500; les agents pour navires, lentements bateaux à vapeur, ou les noms de commerce ne sont la commission, 600. Ces abonnements ne paient à l'année et à l'autre.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, outre 4 fois par semaine.

Les Annonces d'un usage ou de circonstances ordinaires pour appeler l'attention du public à propriétés immeubles, bons meubles, les articles offerts par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c. doivent payer autant de des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que pendant quelques jours paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront à deux fois plus du prix des annonces ordinaires et de valeur.

Les Annonces qui outrepont de la vogue ordinaire des annonces d'un abonné à l'année, seront payées à l'encan par autorité de justice, vente de plantations et habitations, esclaves marrons animaux égarés ou épaves &c. &c., lui seront portées en copie séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée d'insertion seront publiées pendant un mois et chargées selon le prix des annonces ordinaires et de valeur.

Les Annonces qui outrepont de la vogue ordinaire des usages d'un abonné à l'année, seront payées à l'encan par autorité de justice, vente de plantations et habitations, esclaves marrons animaux égarés ou épaves &c. &c., lui seront portées en copie séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée d'insertion seront publiées pendant un mois et chargées selon le prix des annonces ordinaires et de valeur